

Fiche des taux

Terme	Taux d'intérêt	Frais de clôture ¹	Taux annuel en pourcentage (TAP) ²
Variable ³	5,94 %	1 795 \$	6,22 %
6 mois	5,99%	1 795 \$	6,27 %
1 an	5,90%	1 795 \$	6,18 %
3 ans	6,09 %	1 795 \$	6,37 %
5 ans	6,24 %	1 795 \$	6,52 %

Ces taux ne s'appliquent pas au Québec. Pour connaître les taux en vigueur au Québec, veuillez consulter notre site Web.

¹Ces frais peuvent varier selon les situations personnelles.

²Le taux annuel en pourcentage (TAP) est le coût d'emprunt estimatif pour 5 ans, exprimé en pourcentage pour une année. Il est basé sur un prêt hypothécaire de 150 000 \$ et comprend les frais de clôture applicables.

³Le taux variable est le taux préférentiel de la Banque HomeEquity + un taux de base fixe de 1,99%. Le taux de base fixe est garanti pendant 5 ans.

Options pour recevoir les fonds

- Une seule somme forfaitaire : 100 % des fonds accordés.
- Somme forfaitaire initiale avec avances subséquentes : le propriétaire prend moins de 100 % des fonds accordés et le reste est mis de côté.
- L'avance initiale doit être d'au moins 25 000 \$.

Coûts initiaux

Évaluation indépendante de la propriété

- Les frais varient généralement entre 175 \$ et 400 \$, selon la province et si votre propriété est située en milieu urbain ou rural.

Avis juridique indépendant requis

- Les frais varient généralement entre 300 \$ et 600 \$.[†]
- Payés par le client ou à l'aide des fonds accordés.
- À la demande du propriétaire, la Banque HomeEquity peut lui fournir une liste de conseillers juridiques de sa région et qui sont familiers avec le programme CHIP.

Frais de clôture

- Les frais seront déduits du produit de l'hypothèque.
- Comprennent la recherche de titres, l'assurance des titres et l'enregistrement du prêt hypothécaire.
- Les frais varient en fonction des taux d'intérêt et des termes choisis.

Remboursement anticipé

Aucun paiement du capital ou des intérêts n'est requis tant que le propriétaire habite la résidence.

Si le propriétaire choisit d'effectuer des paiements plus tôt, aucuns frais de remboursement anticipé ne s'appliquent :

- Sur les paiements réguliers d'intérêt d'un montant fixe effectués par retrait automatique.
- Sur un seul remboursement anticipé de jusqu'à 10 % du total des fonds dus (capital et intérêts) effectué dans les 30 jours suivant chaque date anniversaire de votre contrat.
- 5 ans après avoir reçu l'avance initiale, sur les paiements effectués dans les 30 jours suivant la date de révision du taux d'intérêt.

Options de taux d'intérêt

Si le propriétaire choisit un taux fixe, il peut changer pour un taux fixe différent ou pour un taux variable pendant ou après le terme sélectionné. Un différentiel de taux d'intérêt peut s'appliquer si le changement se fait pendant le terme. Si le taux variable est choisi, le client peut le modifier pour un taux fixe en tout temps.

